



Madame la Présidente, Monsieur le Président
Clubs Championnat Sénior Masculin

Mandelieu le 03 Octobre 2023

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Votre club a engagé une équipe Moins de 17 an Masculine en championnat Comité 06.

Suite au désistement de dernière minute du club de Villefranche SJB, ce championnat se déroulera en 1 poule de 8 avec 2 exempts et 1 poule de 8 avec 1 exempt. Vous trouverez en pièce jointe le calendrier de la première phase. Les dates de report sont les week end du 22 Octobre, 03 Décembre 2023, 28 Janvier.

A l'issue de cette première phase, les équipes classées aux 3 premières places de chaque poule disputeront le championnat Excellence, les résultats de la première phase restent acquis.

Toutes les autres équipes y compris les équipes inscrites en 2^{ème} phase, disputeront le championnat Pré-Excellence.

Le championnat est mis en ligne sur « GEST'HAND ».

L'arbitrage est assuré par la CTA PACA en collaboration avec le Comité des Alpes Maritimes.

Les rencontres peuvent se dérouler en semaine **après l'accord du club visiteur et de la Commission d'Organisation des Compétitions.**

Les demandes de report devront être effectuées uniquement sur « GEST'HAND ». Il est **IMPERATIF** de transmettre un mail à la CDOC (6306000.coc@ffhandball.net) et au club adverse avant de faire la demande de report. **Toute rencontre jouée sans l'accord de la CDOC sera perdue par pénalité par les deux clubs qui seront sanctionnés sportivement et financièrement.**

Je vous rappelle que les conclusions doivent parvenir au Comité 30 jours avant la rencontre, exception faite pour les trois premières journées. La feuille de match électronique doit être renvoyée au Comité 06 par téléchargement via le logiciel de feuille de match électronique dans les 24 heures qui suivent la date de la rencontre.

En souhaitant la réussite de votre club dans cette compétition, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations sportives.

L'ADST 06